



## COMMUNIQUÉ

Le ministre de l'Intérieur était en déplacement ce jour à Châteauroux. Nous avons profité de cette occasion pour solliciter un entretien avec ses services, qui nous a été accordé. Le colonel Laurent Kihl conseiller sécurité civile auprès du ministre de l'Intérieur nous a reçu ce matin en préfecture.

**Nous avons pu aborder les points suivants :**

- **La prime JO**

Nous avons insisté sur le fait que les sapeurs-pompiers à l'instar des policiers pour lesquels le ministre a d'ores et déjà annoncé l'octroi d'une prime à l'occasion de leur implication dans l'organisation des JO, devaient eux aussi être récompensés pour le sacrifice qu'ils devront faire que ce soit sur leurs repos ou leurs vacances d'été.

Il nous a assuré que le ministre était enclin à participer à l'effort financier d'une telle récompense à la condition que les financeurs que sont les conseils départementaux et les mairies prennent eux aussi leurs responsabilités en la matière.

Une réunion est d'ailleurs programmée à ce sujet le 20 mars prochain.

- **Les effectifs de notre SDIS**

Nous avons dénoncé le fait que depuis de nombreuses années maintenant, les effectifs notamment de la catégorie C n'avaient pas été revus et que par conséquent compte tenu de la réduction du temps de travail de l'augmentation de l'activité opérationnelle, et du désengagement de nos sapeurs-pompiers volontaires en termes de disponibilité, la situation devenait de plus en plus compliquée, et qu'une prise de conscience de nos dirigeants s'imposait.

- **Vulnérabilité du système d'alerte**

Nous avons alerté le ministère que notre système d'alerte connaissait de plus en plus de difficultés et que la maintenance indispensable à son maintien n'était pas à la hauteur de ce que l'on peut en attendre.

Nous avons souligné l'avoir déjà dénoncé à plusieurs reprises à nos élus, en précisant que selon nous, la sécurité de nos concitoyens n'était plus assurée de façon pérenne.

Il nous a assuré faire une remontée d'information au service du ministère compétent dans ce domaine.



05 57 15 24 18



6 rue Paul Éluard  
33600 PESSAC



contact@snspp-pats.fr

- **Attractivité des emplois du CTA/CODIS**

Nous lui avons fait part de notre difficulté à convaincre nos élus de l'impérieuse nécessité de faire passer nos opérateurs en service 12 heures, impliquant le recrutement de 4 agents minimum. En effet, utilisateurs comme spécialistes, tous s'accordent à dire qu'un service mixte tel que nous le connaissons 24/12 est désastreux d'un point de vue physiologique.

Il nous a dit être très surpris d'apprendre que nous n'étions pas déjà en service 12h à l'instar de nos collègues des autres SDIS.

Ce moment d'échange privilégié avec un conseiller sécurité civile est un moment rare et nous mesurons la chance d'une telle opportunité.

Nous ne comprenons toutefois pas que les autres organisations syndicales n'aient pas fait cette démarche pourtant si simple !



05 57 15 24 18



6 rue Paul Éluard  
33600 PESSAC



contact@snspp-pats.fr